

Gestion des matières résiduelles

**Rivière-du-Loup obtient une importante distinction
parmi les municipalités québécoises**

Rivière-du-Loup, le 29 novembre 2021 - La Ville de Rivière-du-Loup s'est tout récemment vu octroyer la plus haute attestation du *Programme d'excellence en gestion des matières résiduelles* (GMR Pro) de Réseau Environnement et de RECYC-QUÉBEC. Elle devient la toute première ville au Québec à ainsi atteindre le niveau 5, récoltant les honneurs au passage!

La remise officielle s'est effectuée à l'occasion du Colloque sur la gestion des matières résiduelles qui avait lieu à Drummondville. La présidente-directrice générale de Réseau Environnement, Mme Christiane Pelchat, a profité de l'occasion pour féliciter la Ville et l'ensemble des partenaires contribuant à la gestion des matières résiduelles, en les encourageant à continuer dans la voie de l'excellence et l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement du Québec.

Signe du caractère exceptionnel de la distinction reçue, seule la Ville de Rivière-du-Loup, parmi toutes les autres municipalités récipiendaires cette année, a été invitée à prendre la parole lors de la réception de l'attestation. Jean-Bernard Ouellet, gestionnaire en environnement au Service technique et de l'environnement, a donc reçu les honneurs au nom de la Ville.

Le programme GMR Pro

Mis sur pied en 2018, le programme GMR Pro s'adresse aux organisations municipales désireuses d'améliorer leur performance et réduire la quantité de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement. Il comporte cinq niveaux, chacun fixant des objectifs de plus en plus élevés.

C'est donc l'éventail des efforts et solutions mis de l'avant pour détourner les matières ces dernières années qui permettent à Rivière-du-Loup de se hisser en tête de liste : collectes des bacs bleus et bruns, divers services offerts, mise en place de solutions personnalisées, tarification incitative, etc.

...2



En parallèle du système de reconnaissance de la performance à cinq niveaux, le programme comprend également un système d'étoiles, lequel vise à mettre en relief le taux de valorisation et la quantité de matières résiduelles éliminées en proportion du nombre d'habitants de chaque municipalité. Cette année, Rivière-du-Loup en obtient deux, son profil industriel tirant vers le haut le ratio par habitant. À cet égard, le prochain défi régional sera de poursuivre les efforts de valorisation des matières provenant des industries, commerces et institutions (ICI), notamment par le réemploi et l'économie circulaire.

Par ailleurs, il est souhaité structurer l'échange d'information avec les ICI en vue de tracer un portrait plus juste de leur situation, alors que les initiatives privées de détournement réelles, sur le terrain, ne sont actuellement pas comptabilisées dans le calcul déterminant le nombre d'étoiles.

– 30 –

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611

